

Séance publique du conseil communal du 31 janvier 2023

Approbation de l'ordre du jour.

1. **HUIS CLOS** : Révocation d'un délégué auprès du syndicat intercommunal « De Réidener Kanton » ;
2. **HUIS CLOS** : Révocation d'un délégué auprès du syndicat intercommunal pour l'organisation et la gestion d'une école de musique à Redange/Attert ;
3. **HUIS CLOS** : Révocation d'un délégué auprès du syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires de l'Ouest (SIDERO) ;
4. **HUIS CLOS** : Révocation d'un délégué auprès de l'a.s.b.l. Office Régional du Tourisme (ORT) ;
5. **HUIS CLOS** : Révocation d'un délégué auprès du comité de l'a.s.b.l. CIGR ;
6. **HUIS CLOS** : Désignation d'un délégué communal auprès du syndicat intercommunal « De Réidener Kanton » ;
7. **HUIS CLOS** : Désignation d'un délégué communal pour l'organisation et la gestion d'une école de musique à Redange/Attert ;
8. **HUIS CLOS** : Désignation d'un délégué auprès du syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires de l'Ouest (SIDERO) ;
9. **HUIS CLOS** : Désignation d'un délégué auprès de l'a.s.b.l. Office Régional du Tourisme (ORT) ;
10. **HUIS CLOS** : Désignation d'un délégué auprès du comité de l'a.s.b.l. CIGR ;
11. Nouvelle attribution du droit à un supplément d'heures de congé politique aux délégués dans les syndicats de communes ;

Divers.

Présents : M. Henri GEREKENS, bourgmestre, M. Luc PAULY et M. Tom FABER, échevins, M. Jeff MULLER, Mme Monique KUFFER, M. Jean Valentin BODEM, M. Charles WELTER et M. Raymond REMAKEL, conseillers.

Mme Muriel SEIL-NOURISSIER, secrétaire.

Absents : /

Toutes les décisions ont été prises à la majorité des suffrages.

HUIS CLOS : Révocation d'un délégué auprès du syndicat intercommunal « De Réidener Kanton »

Décision de remplacer avec effet immédiat, l'échevin, Monsieur Tom FABER comme délégué de la commune de Redange/Attert auprès du syndicat intercommunal « De Réidener Kanton » par un autre membre du conseil communal à désigner par ce dernier.

HUIS CLOS : Révocation d'un délégué auprès du syndicat intercommunal « Musikschoul Kanton Réiden »

Décision de remplacer avec effet immédiat, l'échevin, Monsieur Tom FABER comme délégué de la commune de Redange/Attert auprès du syndicat intercommunal « Musikschoul Kanton Réiden » par un autre membre du conseil communal à désigner par ce dernier.

HUIS CLOS : Révocation d'un délégué auprès du syndicat intercommunal « SIDERO »

Décision de remplacer avec effet immédiat, l'échevin, Monsieur Tom FABER comme délégué de la commune de Redange/Attert auprès du « Syndicat Intercommunal de Dépollution des Eaux Résiduaire de l'Ouest » (SIDERO) par un autre membre du conseil communal à désigner par ce dernier.

HUIS CLOS : Révocation d'un délégué auprès de l'a.s.b.l. « Office Régional du Tourisme »

Décision de remplacer avec effet immédiat, l'échevin, Monsieur Tom FABER comme délégué de la commune de Redange/Attert auprès de l'a.s.b.l. « Office Régional du Tourisme » (ORT) par un autre membre du conseil communal à désigner par ce dernier.

HUIS CLOS : Révocation d'un délégué auprès de l'a.s.b.l. « CIGR »

Décision de remplacer avec effet immédiat, l'échevin, Monsieur Tom FABER comme délégué de la commune de Redange/Attert auprès de l'a.s.b.l. « Centre d'Initiative et de Gestion Régional Wiltz Plus » CIGR par un autre membre du conseil communal à désigner par ce dernier.

HUIS CLOS : Désignation d'un délégué auprès du syndicat intercommunal « De Réidener Kanton »

Désignation de Madame Monique KUFFER, conseillère communale, comme nouvelle déléguée de la commune de Redange/Attert auprès du syndicat intercommunal « De Réidener Kanton » avec effet immédiat.

HUIS CLOS : Désignation d'un délégué auprès du syndicat intercommunal « Musikschoul Kanton Réiden »

Désignation de Monsieur Charles WELTER, conseiller communal, comme délégué de la commune de Redange/Attert auprès du syndicat intercommunal « Musikschoul Kanton Réiden » avec effet immédiat.

HUIS CLOS : Désignation d'un délégué auprès du syndicat intercommunal « SIDERO »

Désignation de Monsieur Henri GEREKENS, bourgmestre, comme délégué de la commune de Redange/Attert auprès du « Syndicat Intercommunal de Dépollution des Eaux Résiduaires de l'Ouest » (SIDERO) avec effet immédiat.

HUIS CLOS : Désignation d'un délégué auprès de l'a.s.b.l. « Office Régional du Tourisme »

Désignation de Monsieur Jeff MULLER, conseiller communal, comme délégué de la commune de Redange/Attert auprès de l'a.s.b.l. « Office Régional du Tourisme » (ORT) avec effet immédiat.

HUIS CLOS : Désignation d'un délégué auprès de l'a.s.b.l. « CIGR »

Désignation de Monsieur Raymond REMAKEL, conseiller communal, comme délégué de la commune de Redange/Attert auprès de l'a.s.b.l. « Centre d'Initiative et de Gestion Régional Wiltz Plus » CIGR avec effet immédiat.

Nouvelle attribution du droit à un supplément d'heures de congé politique aux délégués dans les syndicats de communes

Attribution du supplément de cinq heures de congé politique par semaine, devenues vacantes suite aux remplacements divers de Monsieur Tom FABER, aux délégués dans les syndicats de communes pendant la durée restante de leur mandat, comme suivant :

- 2 heures au conseiller communal Jeff MULLER,
- 2 heures à l'échevin Luc PAULY ;
- 1 heure au conseiller communal Charles WELTER.